

## Acquisition par PFO2 de l'immeuble « Campus Cluster » à Paris (75)

La société PERIAL Asset Management, pour le compte de la SCPI PFO2, a acquis auprès de la société de promotion et construction GENERIM et son associé le Crédit Agricole, après transformation et réhabilitation, le CAMPUS CLUSTER situé dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Situé à deux pas de la bibliothèque François Mitterrand, sur la ligne 14 du métro, ce bâtiment est loué à 100% avec un bail ferme de 12 ans par ESGCV, filiale du groupe Studialis et accueille 4 écoles du groupe Studialis (23 écoles et 14 000 étudiants en France). 2500 étudiants y ont fait leur rentrée au mois de septembre.

Le CAMPUS CLUSTER a été entièrement restructuré et rénové au cours des derniers mois : travail des façades, mise aux normes du bâtiment et des équipements, création de terrasses plantées et de nombreux extérieurs... Il est désormais labélisé BBC rénovation et certifié NF Bâtiments tertiaires.

Ce bâtiment, qui a été inauguré en présence d'Anne Hidalgo le 13 novembre 2014, est le premier CAMPUS CLUSTER de Paris, véritable campus dédié à l'innovation qui rassemble en un seul lieu les mondes de l'enseignement, du management, de l'entrepreneuriat et de l'économie numérique.

A terme, en plus des 4 écoles (ESG Management School, Paris School of Business, Web School Factory et Innovation Factory) et de leurs 2500 étudiants et 350 professeurs, ce sont une vingtaine d'entreprises, start-ups et incubateurs qui se côtoieront sur les 9 400m<sup>2</sup> de ce lieu dédié à l'innovation.

*« Avoir une école comme locataire est un facteur de pérennité locative. - souligne Jean-Christophe Antoine, Directeur Général de PERIAL Asset Management et Directeur immobilier. En effet, les normes imposées aux établissements d'enseignement deviennent de plus en plus contraignantes et beaucoup déménagent pour trouver des locaux adéquats. »*

Le montant de cette acquisition était de 61 500 000€ acte en mains.

Pour cette transaction, le vendeur était conseillé par le cabinet de Mme Nancy Subiger et le conseil à l'acquisition de PERIAL était l'étude de Maître Dechin/Hoang/Alexandre/Devriendt, avec la participation de l'étude notariée du vendeur Narbey/Oury/Martin.

Photo disponible sur demande.

Contact presse : Isabelle BELLIN (01 56 43 12 87 – [isabelle.bellin@perial.com](mailto:isabelle.bellin@perial.com))